

DEPARTEMENT DE LA MEUSE

COMMUNE LES ISLETTES

Section C, n°189 - 199 - 182 - 21

Zone 1AUa

"Les Senades"

ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

Vu pour être annexé à la délibération du 4 octobre 2011
approuvant le Plan Local d'Urbanisme révisé.

A LES ISLETTES, le : 26.10.2011

Le Maire, Régis DROUET :



RÉVISION

Projet arrêté le :
1er avril 2010

Approuvée le :
4 octobre 2011

